



CONSEIL FÉDÉRAL
17, 18 ET 19 AVRIL 2013
SHERBROOKE

RAPPORT DU BUREAU FÉDÉRAL

Table des matières

Rapport du comité de formation	5
Rapport du comité de la condition féminine	9
Rapport du comité de santé-sécurité-environnement	11
Rapport du secteur scolaire	17
Rapport du secteur soutien cégeps	21
Rapport du multisectoriel	27
Rapport du secteur transport	29
Rapport du secteur municipal	33
Rapport du secteur des organismes gouvernementaux	35
Rapport du secteur transport scolaire	37



RAPPORT DU COMITÉ DE FORMATION



Bonjour camarades,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter les membres du comité de formation tel qu'il a été élu lors du dernier congrès de la FEESP en mai 2012 :

- *Alexandre Fecteau*, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle, agissant à titre de président du comité
- *Nelson Jean*, du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Rimouski
- *Katia Lelièvre*, du Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec

Les membres du comité ont participé à la session de formation des personnes élues dispensée par la fédération en octobre 2012 et se sont réunis à cinq reprises jusqu'à ce jour pour élaborer un plan de travail. Nous avons échangé sur différentes problématiques, compilé les sondages reçus des syndicats, fait la lecture des évaluations de sessions, etc., dans une ambiance propice à la cohésion et au respect de tous. Yvon Godin, vice-président de la FEESP et responsable politique du comité ainsi qu'Hélène Del Vecchio, conseillère syndicale, se sont joints au comité dès la première rencontre et leurs connaissances ainsi que leur collaboration ont très certainement enrichi le comité dans ses tâches et réflexions.

Dressons ici l'inventaire des réalisations de notre comité pour la première année du mandat de trois ans :

Guide de préparation à la retraite

Lors du dernier congrès de la FEESP, nous avons été contraints de retarder la diffusion du nouveau *Guide de préparation à la retraite* dans l'attente d'une éventuelle collaboration entre Fondation et Bâtirente pour produire un outil collectif à proposer aux syndicats. Nous vous rappelons que lors de ce même congrès, nous avons eu à voter une proposition, laquelle définissait le champ d'action de ces deux outils collectifs en matière de placements de retraite. Le comité de formation devra donc actualiser le contenu du guide et notre volonté au moment d'écrire ces lignes est de lancer la nouvelle version d'ici le conseil fédéral de 2014, qu'il y ait entente ou non entre Bâtirente et Fondation.

Réunion annuelle des formateurs FEESP

À l'occasion du congrès de 2012, nous avons inclus dans nos statuts et règlements un article officialisant une rencontre annuelle des formateurs, militants et salariés; elle a eu lieu en septembre 2012 à Québec. Les échanges ont aidé à mieux comprendre ce qui a fonctionné et ce qui a posé problème tout en permettant de mettre en commun nos idées et notre expertise de formation. Une évaluation des sessions destinées aux formateurs et formatrices a été faite et certains changements y seront apportés en 2013-2014. Nous avons également estimé que le comité de formation devrait participer à cette réunion dans le futur, puisqu'il s'agit d'une occasion unique de converser avec les formateurs et formatrices et de faire un lien causal pratique alimentant nos cogitations.

Session Pratiques de la négociation locale et des relations de travail (pour les syndicats du secteur public)

Les sessions pilotes de cette nouvelle formation de deux jours ont été dispensées par Hélène Del Vecchio et Jean Favreau à l'automne 2012 à Québec ainsi qu'à Montréal. Le président du comité, Alexandre Fecteau, a participé aux deux formations à titre d'observateur. Une grande latitude a été offerte chaque jour aux participant-es pour commenter la session. À la suite des remarques obtenues et de la relecture faite par les concepteurs de cette session, nous avons tenu une dernière réunion pour évaluer les sessions pilotes en février dernier. Les personnes impliquées à cette réunion bilan étaient Hélène Del Vecchio, Jean Favreau, Yvon Godin, Alexandre Fecteau et Johanne Cadieux. Il a été convenu que la session devait être offerte exclusivement aux syndicats des secteurs scolaire et soutien cégeps. Les syndicats du secteur organismes gouvernementaux, pour leur part, se verront offrir la session *Négociation d'une convention collective* puisque cette dernière répond mieux à leurs besoins. Nous maintenons la formule est-ouest, c'est-à-dire, Québec et Montréal, pour la tenue de la session et nous l'adapterons aux besoins futurs. Nous tenons à remercier Hélène Del Vecchio et Jean Favreau d'avoir mis au point cette session en plus de leur offrir toute notre gratitude pour l'avoir dispensée dans le calendrier 2012-2013.

Questionnaire-sondage sur la formation

Un questionnaire avait été élaboré par le comité de formation lors du précédent mandat et avait été distribué dans les syndicats par différents moyens. Nous avons compilé, interprété et analysé les résultats de cette vaste consultation. Le taux de participation au questionnaire avoisine les vingt-cinq pour cent du total de nos syndicats. Nous remarquons que les syndicats ayant répondu au sondage sont en grande partie ceux qui participent déjà aux formations dispensées. Nous devons donc trouver

des solutions novatrices pour attirer les syndicats qui s'inscrivent peu ou pas aux formations et répondre à leurs besoins. Certaines réponses ont permis de réaffirmer les choix et les orientations de la fédération à l'égard des formations. Notamment, nous maintenons l'offre régionale des sessions *Négociation d'une convention collective* et *Agent-e de griefs*. Les sessions dispensées sont en général très appréciées. Par contre, nous avons pu déceler une certaine problématique liée aux syndicats de plus petite taille (pas ou peu de libérations, pas de budget de formation, manque de relève syndicale, etc.). Les conclusions à tirer de cet exercice ne sont cependant pas finales et le comité doit continuer à dégager des solutions répondant aux besoins de formation des syndicats que nous desservons.

Annulations de sessions

La problématique des annulations de sessions est au cœur des préoccupations du comité. À cet effet, nous avons redirigé à quelques reprises des participant-es vers des régions limitrophes des leurs, pour permettre à ces derniers de recevoir la formation qui avait dû être annulée dans leur région faute de participant-es.

Le constat est surtout lié aux sessions en relations de travail, car le succès de participation aux sessions en santé-sécurité est renouvelé d'année en année. Il faut toutefois indiquer qu'une session *Ergonomie et troubles musculo-squelettiques* a été annulée en novembre 2012 faute de budget, dû à un imbroglio survenu en lien avec la subvention CSST; nous nous en excusons auprès des personnes inscrites et la fédération a fait et continue de faire les représentations nécessaires pour éviter que cette fâcheuse situation ne se répète.

Les 13 et 14 février à Saint-Jean-sur-Richelieu, se tenait la réunion annuelle des responsables politiques de la formation (lieu où les représentants politiques en formation CSN de tout azimut se rencontrent pour discuter). Une fois de plus, nous avons martelé le message selon lequel un partenariat avec d'autres fédérations pour dispenser les sessions de base serait souhaitable pour éviter les annulations de sessions, notamment dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Ce qui pourrait être différent cette fois, c'est que la vaste consultation des syndicats entrepris par la CSN à la suite du congrès de 2011 et qui a mené au *Rapport du comité sur les services CSN* vienne clairement appuyer les appels de notre fédération à la collaboration des organismes en ce qui a trait à la formation. En effet ce rapport, qui a été adopté en conseil confédéral, nous permet de constater qu'un travail inter-équipes avec d'autres organismes affiliés à la CSN serait bénéfique à nos efforts en matière de formation et réduirait la menace d'annulation de sessions

en cas d'insuffisance de participant-es. C'est très exactement ce que nous avons ressenti lors de la *Réunion annuelle des responsables politiques en formation CSN* de la part de plusieurs organismes affiliés. Il reste à voir quelle forme prendra cette volonté collective puisque l'engagement moral est sans conteste partagé. Vous pouvez être assurés que nous veillerons au grain pour que cette nouvelle ère de collaboration et d'élargissement des alliances voit le jour dans un futur rapproché.

Soulignons, une fois de plus, la collaboration de la *Fédération du commerce* dans la dispense des sessions *Agent-e de griefs* et *Négociation d'une convention collective* (dans certaines régions).

En terminant, permettez-nous une fois de plus de rappeler l'importance d'assurer la relève et à quel point la formation s'avère un outil essentiel pour y arriver. Pour ce faire, nos militant-es doivent participer aux formations et recevoir les transferts de connaissances nécessaires de la part des équipes de formateurs et formatrices, composées de militants et militantes aguerris-es et de personnes conseillères syndicales. Prévoir un budget de formation dans nos syndicats locaux s'avère également un moyen efficace de solidariser les besoins de formation au sein d'un syndicat et d'un exécutif. Un syndicat soucieux de répondre à ses besoins de formation accroît son autonomie, qui est le moteur démocratique de notre organisation.

Je désire féliciter Nelson et Katia pour leur implication dans le comité malgré leur militance active dans leur syndicat local. Nous remercions également Sylvie Poirier, employée de bureau, qui fait un travail exceptionnel dans le dossier de formation à la FEESP. Pour ma part, je tirerai, à titre de président du comité, ma révérence lors du présent conseil fédéral. En effet, je serai candidat à la présidence du *Conseil central des Laurentides* et je ne voulais pas laisser le comité de formation dépourvu d'une présidence jusqu'au prochain conseil fédéral dans le cas d'une élection favorable à mon égard. Il est utile de mentionner que je me suis assuré d'une relève solide au sein du comité, car c'est bien beau décider de relever de nouveaux défis, mais il faut toujours bien assurer la pérennité et la continuité de ce qu'on a entrepris. Je vous remercie de m'avoir fait confiance depuis 2009 à la barre du comité de formation et je quitte avec le sentiment du travail accompli. Vous aurez donc à prendre connaissance des candidatures au comité de formation pour faire un choix judicieux et vous pouvez vous assurer que je prendrai le temps de transmettre les dossiers avec diligence à la personne présidente que vous élirez.

***Longue vie à la FEESP!
Et vive la CSN!***

À la suite du congrès de mai dernier, le comité est maintenant composé de Stéphanie Gratton, présidente et membre du *Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie-des-Mille-Îles*, Linda Boisclair, membre du *Syndicat des employés et employées de Gaz Métro inc.* et Sylvie Tremblay, membre de l'*Association professionnelle du personnel administratif (APPA)*. Également en appui au comité, nous avons Marie-Ève Pinard, conseillère syndicale, Manon Roberge, employée de bureau, qui a pris la relève de Lise Boivin en cours de mandat, ainsi que Nathalie Arguin, responsable politique.



De gauche à droite : Nathalie Arguin, Marie-Ève Pinard, Sylvie Tremblay, Manon Roberge, Linda Boisclair et Stéphanie Gratton.

Les membres du comité ont participé à la formation des personnes élues les 3 et 4 octobre dernier à Saint-Paulin.

Nous tenons à remercier le comité exécutif de la FEESP pour cette belle

formation enrichissante, ainsi que Sophie Fontaine, qui était alors coordonnatrice des services, pour son animation énergique et très professionnelle.

Depuis octobre, nous avons tenu trois réunions au cours desquelles ont été mis au point quelques moyens pour atteindre les objectifs de notre plan de travail.

Nos trois principaux objectifs sont :

- Sensibiliser les membres de la FEESP sur la nécessité de la présence des femmes en société, au travail et particulièrement en militance.
- Enrichir le Réseau-Femmes de la fédération.
- Faire connaître l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) comme outil d'analyse.

Vous trouverez notre plan de travail sur le site Internet de la FEESP sous l'onglet « Comités – Condition féminine ».

Bulletin De Fil en Filles

Nous avons publié les trois derniers bulletins en juin et décembre 2012 et mars 2013. Nous avons l'intention d'en poursuivre la production pour les années à venir et nous vous invitons à nous soumettre vos suggestions de sujets. C'est avec grand plaisir que nous vous présentons aussi le bulletin *De Fil en Filles, spécial conseil fédéral*, une nouveauté ayant pour but de vous informer des luttes au droit à l'avortement. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous faire part de vos commentaires. Si vous désirez recevoir le bulletin, vous pouvez vous inscrire sur la liste électronique de distribution, en communiquant avec Manon Roberge, employée de bureau, au feesp.montreal3@csn.qc.ca; même si nous privilégions l'envoi par courriel, il est également possible de le recevoir par la poste.



Site Internet

N'oubliez pas de consulter notre section sur le site Internet de la FEESP; notre objectif est de la rendre plus vivante en y ajoutant régulièrement des informations.

Conciliation famille-travail

Le comité s'est donné comme mandat de réfléchir avec les membres de la FEESP sur l'importance de la conciliation famille-travail aux différentes étapes de la vie ainsi que son impact sur les femmes. C'est pourquoi, après la présentation de notre rapport, le panel « conciliation famille-travail » vous sera présenté. Dans un premier temps, madame Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice de la *Table de concertation de Laval en condition féminine* (TCLCF), nous présentera les résultats de son étude « *Jeunes couples en quête d'égalité* ». Nous poursuivrons avec madame Sylvie Riopel, du *Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal* (RAANM), qui nous parlera de la réalité des personnes proches aidantes. Par la suite, une période de questions sera ouverte avec le conseil.

Autres activités

Parallèlement à ces dossiers, je participe aux rencontres du bureau fédéral, aux conseils confédéraux de la CSN ainsi qu'aux rencontres de la coordination nationale de la condition féminine. De plus, j'ai participé aux colloques sur la vie syndicale et Gérard Picard ainsi qu'à la rencontre de coordination conjointe des responsables de la condition féminine et santé-sécurité.

Pour terminer, je désire remercier l'ensemble des filles du comité pour la généreuse disponibilité et l'engagement sincère dont elles font preuve pour la réalisation de lendemains plus égalitaires.

Bon conseil fédéral!



RAPPORT DU COMITÉ **SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT**



Au dernier congrès, nous vous annonçons que le gouvernement était sur le point de légiférer afin de moderniser la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Bien qu'il y ait eu un certain consensus sur des amendements proposés à la loi et ses règlements, le temps a manqué pour les faire adopter par l'Assemblée nationale avant les élections de septembre dernier. Les changements proposés auraient apporté une meilleure reconnaissance au niveau de la prévention, notamment en considérant tous les secteurs comme étant prioritaires et en appliquant pratiquement l'entière des dispositions des secteurs prioritaires à toutes les entreprises au Québec.

Il faudra profiter du changement de gouvernement et de la volonté de la ministre du Travail pour continuer à revendiquer des modifications à la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Nous allons suivre ce dossier de très près en collaboration avec la CSN et ses représentant-es au sein du conseil d'administration de la CSST.

Formation

La formation et l'information sont et demeurent les façons privilégiées de prendre en charge la santé-sécurité dans nos différents milieux de travail. Pour ce faire, le comité a développé, en collaboration avec le *Service des relations du travail* de la CSN, différentes sessions répondant aux besoins des militants et militantes dans nos syndicats afin de les outiller pour faire face à leurs différentes responsabilités en la matière.

Au cours des dernières années, nous avons dispensé des sessions touchant la santé mentale, la prévention pour contrer le harcèlement et la violence au travail, les lois et règlements de santé-sécurité au travail ainsi que sur divers sujets comme l'amiante et l'ergonomie.

Ces sessions se sont avérées très utiles et bon nombre de celles-ci ont été doublées compte tenu du grand nombre de personnes inscrites. Ce qui, à notre avis, démontre un intérêt évident et répond clairement aux besoins de nos syndicats dans leurs interventions quotidiennes.

Le nouveau parcours implanté depuis quelques années dans différentes régions, soit de suivre la session *Initiation à la santé et à la sécurité du travail* comme prérequis pour la session *Action syndicale en prévention*, a suscité une plus grande participation. En effet, un peu plus du tiers des inscrits à la session *Initiation* poursuivent leur cheminement vers la session ASP. Globalement, plus de personnes suivent des sessions en

santé-sécurité aujourd'hui qu'avant l'application du nouveau parcours, toutes organisations confondues.

Comme indiqué lors du dernier congrès, cet engouement pour la formation en santé-sécurité exerce une pression sur le budget octroyé par la CSST à la CSN pour ces formations. Depuis quelques années, les coûts de la formation excèdent la subvention de plusieurs milliers de dollars.

Auparavant, nous pouvions offrir des sessions à l'aide des sommes de la subvention non utilisées par d'autres organisations de la CSN. Dû à l'augmentation des participant-es, ces surplus n'existent plus et la nouvelle politique oblige les organisations à planifier leurs sessions en début d'année et à recevoir les autorisations sans dépasser l'enveloppe budgétaire octroyée, ce qui met en attente les sessions de l'automne.

Pour la première fois depuis des années, cette situation nous a obligés à annuler une session *Ergonomie* l'automne dernier. Comme organisation, nous trouvons inacceptable cet état de fait. Les membres ne devraient pas être pénalisés, car il est évident que nous avons créé ce besoin au fil des années et nous savions qu'éventuellement nous dépasserions les sommes octroyées à notre fédération.

Il est impératif d'avoir un débat de fond avec la CSN afin de régler cette problématique et faire en sorte que la formation soit une priorité dans une organisation comme la nôtre.

UTILISATION DE LA SUBVENTION CSST POUR 2012	
Budget octroyé	35 926 \$
Coûts réels	69 793 \$
Militants formés	166
Syndicats visés	117

Portail de formation en santé et sécurité au travail

Le nouveau portail de la CSN sur la santé-sécurité est maintenant en ligne sur le web. Ce site répond à différentes questions touchant la santé-sécurité et renseigne sur les sessions de formation offertes. Il permet d'imprimer des formulaires utiles aux démarches dans vos dossiers santé-sécurité et fait le lien entre les sessions de formation suivies et les questions qui peuvent s'ensuivre. C'est un complément d'information indispensable en matière de santé-sécurité qui de plus s'avère très convivial à l'utilisation. Vous pourrez visiter le kiosque qui en fera la présentation lors de ce conseil.

<http://www.formationsst.csn.qc.ca/>

Amiante

Bonne nouvelle en ce qui a trait à l'amiante : le gouvernement va adopter un règlement obligeant les employeurs à identifier les établissements susceptibles de contenir de l'amiante. Cette revendication, exigée depuis plusieurs années, va enfin trouver son aboutissement si ce n'est pas déjà fait à l'heure présente.

Ce règlement obligera les entreprises à localiser l'amiante dans les bâtiments construits avant le 15 février 1990 pour le flocage et les bâtiments construits avant le 20 mai 1999 pour les calorifuges.

Les entreprises auront deux ans pour faire l'inventaire de ces établissements. À tous les deux ans par la suite, elles devront s'assurer que les matériaux ne sont pas endommagés, sauf si certaines dispositions font la preuve de la nature sécuritaire de ceux-ci.

Ces informations seront colligées dans un registre disponible pour les travailleurs et travailleuses, leur permettant de vérifier la présence d'amiante aux endroits où ils devront intervenir dans leurs travaux et ainsi prendre les dispositions nécessaires pour se protéger.

De plus, les aspects de l'information et de la formation feront également partie de ce règlement afin de s'assurer que les démarches sont faites de façon sécuritaire et transparente selon les règles de l'art.

Comme syndicat, il faudra s'impliquer afin de vérifier l'application conforme de ce nouveau règlement. Également, il faudra actualiser notre session *Amiante et produits dangereux* afin de refléter ces nouvelles dispositions.

Environnement

Nous vous invitons à nous acheminer vos bons coups en matière d'environnement afin d'alimenter ce volet de notre site Internet.

Concernant les produits « dits verts », nous suivons avec attention les travaux du comité de consultation mis en place par l'IRSST portant sur l'utilisation des préparations bactériennes et enzymatiques comme produits de nettoyage et de dégraissage. Isabelle Ménard du *Service des relations du travail* de la CSN siège à ce comité.

Dans le cadre de ces travaux, certains syndicats ont été visités. Une réaction bactérienne provoquant des effets secondaires a été remarquée avec l'utilisation de certains produits dans de grands bassins pour le dégraissage. Un suivi est fait sur ce cas et nous vous tiendrons au courant. Si vous constatez des réactions reliées à ces produits, vous

Bilan et perspectives

Une rencontre *Bilan et perspectives* est en préparation et se tiendra les 5 et 6 novembre prochains à Trois-Rivières sous le thème « Prendre en compte la diversité des contextes de travail dans la santé et la sécurité du travail ».

Parmi les conférences en atelier, les sujets suivants seront abordés :

- L'intégration sécuritaire des nouveaux et des jeunes travailleurs et travailleuses;
- Intégration et prise en charge de la SST dans un contexte multiculturel;
- Genre et SST : comprendre les impacts du genre en SST.

Le concept de choisir deux ateliers sur trois sera retenu à nouveau et soixante places réparties parmi nos différents secteurs sont réservées pour notre fédération.

Nous aurons également un atelier fédératif où le thème de l'amiante sera abordé, portant notamment sur le nouveau règlement à venir.

Divers

Plusieurs autres dossiers sont pilotés et suivis par le comité. Nous allons notamment participer comme fédération à une étude de l'IRSST sur les conditions de santé-sécurité au travail et le maintien en emploi des travailleurs seniors dans le milieu de l'éducation au Québec.

Nous allons suivre les dossiers touchant la qualité de l'air, comme le dossier de la légionellose et la réglementation régissant le nettoyage des tours de refroidissement des édifices ainsi que les dossiers du dépistage du radon et de la moisissure dans les écoles de la CSDM.

Également, plusieurs mandats sont en cours dans différents secteurs et syndicats touchant la santé-sécurité et l'environnement, dont certains en collaboration avec le *Service des relations du travail* de la CSN.

Pour conclure, je remercie Alain Ouimet et Hélène Vachon, membres du comité, ainsi que Nathalie Arguin, responsable politique, Sylvio Côté et Benoît Malenfant, personnes conseillères affectées au comité au cours de la dernière année.

Merci également aux personnes collaboratrices du *Service des relations du travail* de la CSN soit : Micheline Boucher, Benoît Laberge, Natacha Laprise, Isabelle Ménard et Mireille Pelletier.



RAPPORT DU SECTEUR SCOLAIRE



Lors du congrès FEESP de mai 2012, deux nouvelles personnes dirigeantes se sont jointes à l'exécutif du secteur qui est maintenant composé de *Danielle Beaulieu*, à la présidence, *Stéphanie Gratton*, au secrétariat, *Robert St-Louis*, à la vice-présidence aux finances, *Janie St-Aubin*, à la vice-présidence aux régions et *Linda Tavolaro*, à la vice-présidence à l'information. Nous sommes assistés dans nos travaux par Patrick Teyssédou, conseiller syndical, Danielle Saint-Laurent et Sylvie Poirier employées de bureau et Marjolaine Côté, responsable politique au sein de la FEESP.

Deux rencontres du conseil du secteur ont eu lieu pour un total de quatre jours ainsi que six rencontres du comité exécutif totalisant huit jours.

Dossiers en cours avec les comités patronaux de négociation francophone et anglophone

Des négociations sont toujours en cours avec les deux comités patronaux, anglophone (CPNCA) et francophone (CPNCF), au sujet de la distribution des subventions dédiées aux personnes salariées qui doivent obtenir la nouvelle qualification requise par le *Plan de classification* pour être éducatrice en service de garde. Ces subventions se traduisent par du temps à reprendre. Si cette distribution est relativement simple du côté anglophone étant donné qu'il n'y a qu'un seul syndicat touché, il en est tout autrement pour les personnes salariées œuvrant dans les commissions scolaires francophones. Malgré l'entente nationale plus restrictive, nous avons réussi à obtenir une distribution plus large et équitable des subventions. L'opération prendra fin en juin 2013 du côté francophone et en juin 2014 pour la partie anglophone.

En ce moment même, une négociation a aussi lieu avec le CPNCA au sujet du mouvement de personnel en service de garde. Notre intention est d'en arriver à une entente concordant avec la fin de la présente année scolaire.

Finalement, nous sommes en discussion avec le CPNCF au sujet d'une opération *Mise à jour des griefs*. Plus de 2 200 griefs sont inscrits au *Greffe de l'Éducation*, dont 989 sont antérieurs à l'année 2009, année d'instauration du principe « *Qui perd paye* ». Il est question d'une lettre conjointe qui inviterait les parties locales à réviser leurs dossiers pour aboutir éventuellement à des blocs de règlements, à des recours à la médiation ou à des désistements, selon les cas. Il ne s'agit pas ici de déresponsabiliser les parties en cause, mais plutôt de désengorger le *Greffe de l'Éducation*. Le résultat d'une telle opération ne peut être que bénéfique pour l'ensemble des membres que nous représentons.

En juin 2012, lors de son assemblée générale annuelle, le secteur soutien cégeps complétait son équipe syndicale pour le mandat 2012-2015 en procédant à l'élection d'une nouvelle secrétaire générale soit, *Martine Moreau* du Syndicat des employé(e)s de soutien du Cégep Sorel-Tracy et en confiant un deuxième mandat à *Christian Vézina* du Syndicat national des employés du Cégep de Rivière-du-Loup, à titre de vice-président, responsable des finances. Ces deux personnes se joignaient à *Johanne Cadieux*, du Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux Montréal, élue à la présidence du secteur lors du 25^e Congrès de la FEESP en mai dernier. Sous la responsabilité politique de Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière, le comité exécutif est appuyé par Jean Favreau, conseiller syndical et Suzanne Lambert, employée de bureau de la FEESP.

Comité exécutif

Les membres du comité exécutif ont tenu neuf réunions, totalisant 17 jours de rencontres, durant lesquelles le plan de travail et l'échéancier des activités du secteur ont entre autres été élaborés. L'organisation des instances, notre participation à divers comités, le suivi des dossiers ainsi que le soutien offert à nos syndicats auront assurément marqué le début de notre mandat.

Nous avons également participé à la formation des personnes élues offerte au mois d'octobre et à deux colloques organisés en novembre, soit celui traitant de la vie syndicale et le colloque Gérard-Picard.

Rentrée scolaire en août 2012 et plan d'action

La grève étudiante du printemps dernier a pris fin le 18 mai en raison de l'adoption de la loi spéciale (projet de loi 78) par le gouvernement Charest décrétant un retour en classe et la reprise de la session d'hiver au mois d'août. Les fédérations, en collaboration avec la CSN, ont élaboré un plan d'action et d'information ainsi que des outils de visibilité pour soutenir les travailleuses et les travailleurs des syndicats concernés. Des rencontres d'information dans les assemblées générales ont permis de transmettre les renseignements nécessaires sur le calendrier des actions et les effets de la loi spéciale afin que le retour au travail se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Formation paritaire sur le fonctionnement local du comité de classification

Lors de la dernière ronde de négociation, le secteur a convenu avec la partie patronale nationale d'élaborer et d'offrir des formations paritaires sur le fonctionnement local du comité de classification. Les cégeps, regroupés dans dix régions du Québec, ont été invités à participer à ces formations et à y déléguer deux personnes représentantes de chacune des parties. Compte tenu de la complexité de l'opérationnalisation de cette activité, seulement deux sessions de formation ont été suivies par huit syndicats des régions du Bas-Saint-Laurent et du Cœur-du-Québec jusqu'à maintenant.

Les 40 ans du secteur

Sans structure officielle, le regroupement appelé alors le « *Comité provincial des cégeps* » signait le 21 avril 1970 sa première convention collective. Ce n'est que lors du congrès fédératif de 1973 que le secteur soutien cégeps est formé, tel qu'on le connaît aujourd'hui. En plus de participer à la négociation du secteur public, le secteur contribue à faire reconnaître la valeur du travail et le rôle essentiel du personnel de soutien dans le réseau collégial.

Le secteur soutien cégeps est maintenant composé de 41 syndicats regroupant un peu plus de 4 000 membres répartis dans 34 cégeps et deux centres informatiques à travers le Québec. En 2012-2013, le secteur célèbre ses 40 ans d'existence en proposant à ses syndicats des activités réalisées dans le cadre des assemblées générales.

Les festivités entourant le 40^e anniversaire ont été lancées lors de l'assemblée générale des 18 et 19 octobre 2012 où le nouveau logo a été dévoilé dans le cadre d'un « 5 à 7 » et se poursuivront au cours de la présente année. Merci à Sylvie Poirier, employée de bureau de la FEESP, qui a créé le nouveau logo du secteur.

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

Depuis maintenant 14 ans, la journée nationale du personnel de soutien en éducation est soulignée par nos syndicats le dernier jeudi du mois de septembre. Les activités ainsi organisées ont un double objectif : permettre aux étudiants de mieux connaître le rôle essentiel du personnel de soutien dans les différentes étapes de leur cheminement scolaire, et pour le personnel, d'organiser une activité de leur choix leur permettant de se rassembler entre eux pour souligner l'excellence de leur travail.

Permettez-moi de vous présenter les membres de l'exécutif du Multisectoriel :

- *Bernard Duchastel*, président, - Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- *Jocelyn Gravel*, vice-président, - Syndicat national des employés des éleveurs à grains de Sorel
- *Éric Fillion*, secrétaire, - Syndicat des travailleurs de silos à grains Bunge

C'est avec plaisir que nous vous accueillons au conseil fédéral de la FEESP à Sherbrooke. Depuis le 25^e Congrès tenu à Granby en mai dernier, même si le temps a passé très vite, nous avons réussi à accomplir de belles choses grâce à l'enthousiasme et au bon travail de notre nouvel exécutif du secteur. Voyons maintenant quelques réalisations que nous avons effectuées lors de cette première année de mandat.

Regroupement des éleveurs à grains

Un colloque des éleveurs à grains a eu lieu en octobre 2012 à Trois-Rivières avec la participation des membres des syndicats des divers éleveurs situés le long du Saint-Laurent. Cette journée a été un grand succès et tous les participants ont été enchantés autant par son contenu que par les invités et les échanges qui ont eu lieu. De plus, les membres ont souhaité que cet événement puisse être reconduit annuellement.

Code fédéral

À la suite de nombreuses demandes pour une formation sur le *Code fédéral*, l'exécutif du secteur, en collaboration avec Nathalie Arguin, secrétaire générale et Yvon Godin, vice-président de la fédération, a commencé à œuvrer sur un plan de travail qui mènera à la formation souhaitée. Il était encore trop tôt pour préciser la forme qu'elle prendra au moment d'écrire ces quelques lignes, mais vous pouvez être assurés, nous aurons des informations à vous communiquer lors du présent conseil.

Journal Le Sectoriel

La parution régulière du journal demeure pour nous une priorité. C'est l'outil idéal afin de rester en contact avec les membres et les informer de ce qui se passe au sein de notre secteur. Une nouvelle édition est d'ailleurs prévue après le conseil fédéral. Nous sollicitons donc à

nouveau votre participation dans le but de présenter un plus grand éventail de notre vécu sectoriel.

Environnement

En juin 2012, Nathalie Arguin, secrétaire générale, m'a demandé de représenter la FEESP au conseil d'administration d'*EnviroCompétences*. Depuis, j'ai participé à trois réunions. Plusieurs projets ont été amorcés, entre autres la *Formation Compagnon*. Celle-ci a été extrêmement appréciée, à un point tel qu'elle a été exportée dans d'autres provinces. De plus, un comité de planification stratégique 2013-2014 a été mis sur pied. Le 18 mars 2013, un premier *Forum national sur l'essor de l'économie verte et son impact sur la formation et la main-d'œuvre* a eu lieu au *Palais des congrès* de Montréal, auquel j'ai eu le plaisir de participer. Plusieurs sujets ont été abordés soit, l'économie verte à l'heure des enjeux planétaires, le capital humain, le verdissement et l'emploi au Québec. Cette journée a été riche et fertile en informations, c'est le moins que l'on puisse dire!

Conclusion

Pour terminer, je tiens à remercier Jocelyn Gravel, vice-président, et Éric Fillion, secrétaire, pour leur complicité et le bon travail accompli au sein du secteur.

Merci à Nathalie Arguin, responsable politique et secrétaire générale de la FEESP, pour son sens de l'organisation, son professionnalisme et sa très grande disponibilité. Merci à Dave Bourque, conseiller syndical, qui nous quitte pour de nouveaux défis et à qui nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles tâches. Et nous souhaitons la bienvenue à Philippe Dufresne, conseiller syndical dans le secteur qui a pris la relève de Dave.

Nous ne pouvons terminer sans remercier Danielle St-Laurent et Sylvie Poirier, employées de bureau de la FEESP pour l'excellence de leur travail.

Finalement, je tiens à remercier les salarié-es dans leur ensemble pour leur collaboration qui facilite toujours notre travail au secteur.

Syndicalement,

Bernard Duchastel

Lors du dernier congrès de la fédération, monsieur Pierre St-Georges, président du secteur, annonçait son départ. Il a été remplacé par madame *Manon Sauvageau* du Syndicat des employés de bureau de la Société de transport de Laval, et deux nouveaux membres se sont joints à l'équipe, soit madame *Manon Brousseau* à la vice-présidence de la région est, et monsieur *François Lebel* du Syndicat des employé-es de Lanau Bus à la vice-présidence de la région ouest. Malheureusement, madame Brousseau a dû nous quitter en début de mandat; le poste est donc disponible et nous aurons à pallier cette vacance durant ce conseil fédéral.

Au cours de l'automne dernier, la fédération a organisé une formation des personnes élues afin de les familiariser avec leurs nouvelles fonctions. Une première rencontre de l'exécutif s'est tenue le 28 novembre 2012 et nous avons établi notre plan de travail pour le mandat 2012-2015.

Ce plan reprend les propositions retenues lors du dernier congrès. Vous ne serez donc pas étonnés de savoir que nous surveillons de près les travaux du comité d'experts dirigé par Alban D'Amours, ancien président du *Mouvement Desjardins*. Ce comité planche sur l'avenir des régimes de retraite complémentaires au Québec. Il doit remettre son rapport au gouvernement du Québec dans les prochaines semaines. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions pas eu encore accès à ce rapport.

En novembre 2012, Claude Lamoureux, qui participe également au comité d'experts aux côtés d'Alban D'Amours, était conférencier lors d'un séminaire de la Régie des rentes à Québec. Il a alors déclaré : « *une municipalité ne peut pas faire faillite, mais le gouvernement peut, et les agences de notation y veillent...* » Monsieur Lamoureux mentionne que les régimes à prestations déterminées constituent une meilleure approche que les régimes à cotisations, pourtant, il cite plusieurs provinces et pays qui ont adopté des mesures visant à restreindre la portée des clauses d'indexation, l'augmentation de l'âge de la retraite ainsi que les clauses de partage obligatoires du risque lié au régime. Ces affirmations ne sont pas réconfortantes, de la part d'un membre de comité qui doit énoncer les grandes pistes de réformes (Sic).

Afin de bien préparer nos interventions, nous avons convenu d'évaluer l'état des régimes de retraite de nos syndicats. Pour ce faire, nous avons transmis à chacun un sondage à compléter dont les résultats seront communiqués lors de ce conseil du secteur.

Dans un autre ordre d'idée, l'invasion des compagnies privées dans nos sphères d'activités nous préoccupe grandement. Nous avons été informés qu'au moins deux sociétés de transport en commun ont reçu une offre d'achat. Le secteur transport reprendra donc la proposition du congrès en ce qui a trait à la privatisation et à la sous-traitance.

Nous ne chômerons certainement pas en 2013 puisque des dossiers de très grande importance nous touchent. Outre le résultat du comité d'experts D'Amours sur l'avenir des régimes de retraite et la suite que le gouvernement du Québec y donnera, nous surveillerons l'implantation, dans quelques syndicats, de nouvelles technologies, dont l'arrivée, selon plusieurs gestionnaires, aura une influence sur beaucoup d'emplois puisque « la machine fait tout ». Comme elle fait tout, on combine alors le travail de gestion avec la nouvelle procédure automatisée. Au moment d'écrire ces lignes, le Syndicat des commis divisionnaires de la STM est aux prises avec la venue de ces technologies que l'employeur utilisera également pour faire de la gestion de chauffeurs.

De plus, le travail de bureau a beaucoup changé. Les gestionnaires ont donc accès aux ordinateurs et reçoivent de la formation avancée sur différents logiciels utilisés par le personnel de soutien administratif. Où est la limite entre la tâche dite syndiquée et celle de gestionnaire? On doit être vigilant et trouver un moyen de fixer ces limites avant que les entreprises sabrent les emplois syndiqués dans ce secteur. On est loin de la secrétaire qui ne faisait que dactylographier des lettres dictées par son employeur. Le profil des employé-es de bureau a beaucoup évolué et la nouvelle technologie a déjà fait des ravages, alors c'est à surveiller.

Il y a un nouveau venu à l'Agence métropolitaine du transport, en la personne de monsieur Nicolas Girard, ancien député du Parti québécois, défait aux élections de septembre dernier. À titre de présidente du secteur, j'ai assisté à une de ses conférences, et nous demeurons sceptiques sur sa maîtrise du dossier du transport collectif. De grands projets en PPP sont dans le radar du gouvernement présentement.

Nous surveillerons également les développements faisant suite au mémoire de la CSN déposé à la Commission du transport de la Communauté métropolitaine de Montréal, « *Le Financement du transport en commun dans le Grand Montréal* ».

Nous demeurons attentifs à tout ce qui est publié par le nouveau regroupement Transit dont la mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre à un plus grand nombre possible de citoyen-nes d'en bénéficier. La vision de Transit : d'ici 2020, les transports collectifs seront reconnus au Québec,

comme la plupart des gouvernements (Québec, Ottawa, et municipalités) en matière de transport urbain. La majeure partie des investissements du Québec en développement des transports va aux projets de transport collectif et à l'augmentation des services. Un nouveau pacte fiscal entre les municipalités et les gouvernements provincial et fédéral devra assurer la pérennité du financement et le maintien des actifs. La part modale des transports collectifs a globalement augmenté de façon importante au Québec. À cet égard, nous recevons la visite de MCE Conseils pour nous présenter l'analyse de plusieurs de ces indicateurs.

Nous souhaitons la bienvenue au Syndicat des travailleuses et travailleurs de transport en commun La Québécoise et au Syndicat des travailleuses et travailleurs de Service de courrier SCI, deux nouveaux syndicats qui se sont affiliés à la CSN et à notre secteur. Nous aimerions mieux connaître les syndicats qui font partie du secteur et en ce sens, nous les inviterons à partager leurs bons coups et leurs réalités respectives. Évidemment, nous aurons besoin de la collaboration de tous afin d'atteindre cet objectif. Nous avons des syndicats de travailleurs et travailleuses œuvrant dans des domaines différents, et bien qu'ils soient tous liés de près ou de loin au transport, il n'en demeure pas moins que les emplois sont diversifiés et nous voulons les faire connaître. Au cours des prochains mois, nous mettrons à contribution notre site Internet afin de partager ces informations.

En terminant, je remercie mes collaborateurs, messieurs Marc-André Bernier, secrétaire, François Lebel, vice-président région ouest et Jean-Philippe Dionne, conseiller syndical assigné à notre secteur. Il ne faut pas oublier notre responsable politique qui nous est d'une grande aide, monsieur Denis Marcoux, président de la FEESP.

Je tiens à souligner l'excellent travail de madame Isabelle Bédard, employée de bureau de la FEESP, qui travaille pour le secteur transport.

En 2013, ne ménageons pas nos transports et partageons la route de la solidarité!

Bon conseil à toutes et à tous!

rencontre avec l'équipe des conseillers syndicaux qui ont à leur charge des syndicats municipaux. Ceux-ci ont chaleureusement accueilli cette réunion et prévoient se rencontrer plusieurs fois par année entre eux. Dans la région de l'Estrie, Mario Maranda organise une négociation coordonnée. Les syndicats ont accepté la plateforme le 7 novembre 2012. Le secteur municipal appuie cette négociation coordonnée et félicite Mario Maranda pour son excellent travail dans la région en collaboration avec le Conseil central de l'Estrie.

Syndicalement vôtre,

Jean Côté, président

Annexe

Extrait des statuts et règlements de la FEESP

Chapitre 7

Secteurs

7.01 – But des secteurs

Le secteur est un organisme de coordination et de négociation. Les pouvoirs qui lui sont accordés sont ceux qui apparaissent dans les présents statuts et règlements. Dans ce sens, il permet :

- a) Une présence plus grande, plus suivie, plus régulière des personnes dirigeantes de la fédération auprès des syndicats locaux;
- b) Une meilleure connaissance des besoins des syndicats au plan des services, de la vie syndicale, de la mobilisation et aussi des problèmes spécifiques du secteur;
- c) Un meilleur enracinement auprès des syndicats des orientations de la fédération et une plus grande participation de ceux-ci aux instances de la fédération.

7.02 – Objectifs d'un secteur

Conformément aux statuts et règlements, un secteur poursuit les objectifs suivants :

- a) Élaborer, en collaboration avec la fédération et conformément aux politiques générales de cette dernière, les objectifs et les politiques particulières en matière de convention collective de travail propre au secteur concerné;
- b) Suivre et stimuler la vie syndicale de chacun des syndicats du secteur;
- c) Transmettre au bureau fédéral les besoins et recommandations des syndicats;
- d) Véhiculer les recommandations de la fédération dans le secteur;
- e) Développer l'appui aux luttes des syndicats de la fédération.

Bon nombre de tâches restent à accomplir et bien des actions devront être posées pour voir le métier de conducteur et conductrice de véhicule scolaire enfin reconnu. C'est pourquoi, lors du 25^e Congrès de la FEESP, *Jacques Forgues* a sollicité un troisième et dernier mandat à la présidence du secteur transport scolaire. Le comité exécutif en place, composé de *Serge Létourneau* à la vice-présidence, de *Diane Bélanger* au secrétariat ainsi que Jacques Forgues à la présidence, a continué à travailler à l'évolution des dossiers.

En attente du gouvernement libéral

Avant le congé estival, le secteur du transport scolaire était toujours sans réponse du gouvernement libéral quant aux suites à donner à l'une des recommandations du rapport du *Comité mixte* sur le transport scolaire, déposé au ministère de l'Éducation en janvier 2012. Nous attendions la mise en place, par les ministères impliqués dans le dossier, d'un comité de travail afin de procéder à l'évaluation de l'emploi de conducteur et de conductrice de véhicule scolaire.

Lors d'échanges informels, une rumeur persistante émanait du ministère de l'Éducation attestant que Michelle Courchesne, alors ministre, allait sous peu annoncer la création dudit comité. Or, avec le printemps chaud que nous avons vécu, nous avons pu constater qu'elle et son gouvernement avaient bien d'autres chats à fouetter et qu'une telle annonce, quoique possible, était peu probable. Le 25 mai 2012, nous avons rencontré l'attachée politique de l'ex-ministre Line Beauchamp à son bureau de circonscription, afin de lui faire comprendre notre détermination et maintenir la pression en lui livrant près de 25 000 accroche-portes, destinés à ses électeurs.

Nous n'allions pas pour autant passer l'été les bras croisés. Puisqu'un vent électoral soufflait sur le Québec, nous avons obtenu, par l'entremise de monsieur Jacques Lavoie, président du Syndicat du transport scolaire de Charlevoix Est – CSN, une rencontre avec madame Pauline Marois, le 6 juillet à La Malbaie. La délégation était composée du comité exécutif du STS, de Yvon Godin, responsable politique à la FEESP, et Richard Gauvin, vice-président du Conseil central de Québec - Chaudière-Appalaches. Comme elle risquait d'être la prochaine première ministre, notre délégation voulait connaître sa position au sujet de nos revendications.

Madame Marois était déjà au fait de notre dossier puisqu'elle a été jadis ministre de l'Éducation. Elle se souvenait de certaines de nos demandes, qui ne datent pas d'hier. Après une mise à jour de ces requêtes, elle nous a certifié que si son parti formait le prochain gouvernement, elle créerait le comité d'évaluation de l'emploi de conducteur et conductrice de véhicule scolaire, ajoutant même à la blague que si elle oubliait, nous étions assez nombreux autour de la table pour lui rappeler son engagement. Et comme par hasard, juste avant l'annonce des élections, nous recevions une lettre officielle de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, nous informant qu'elle acceptait d'instaurer un comité afin d'évaluer l'emploi de conducteur et conductrice d'autobus scolaire.

Des appels d'offres

Rappelons qu'une autre des recommandations unanimes du rapport du *Comité mixte sur le transport scolaire* touchait à l'intérêt commun de ne pas procéder par appel d'offres pour la signature des contrats entre les transporteurs et les commissions scolaires. Les arguments justifiant cette position étaient fondés sur la qualité du service que nous offrons ainsi que l'expertise que nous détenons dans ce domaine.

Ce point de vue est également partagé par Josée Bouchard, présidente de la *Fédération des commissions scolaires du Québec*, ayant pris part aux travaux du *Comité mixte sur le transport scolaire*. Elle a souvent répété que les commissions scolaires fonctionnent toujours par appel d'offres à une seule exception qu'elle défendait farouchement : le transport scolaire. Cette opinion est en parfait accord avec celle des autres membres du comité.

Malgré cette conviction claire de la présidente de leur fédération, la *Commission scolaire de la Capitale* n'a pas respecté ce mot d'ordre et celui du gouvernement qui visait à reconduire les contrats pour cinq ans. Contre toute logique, celle-ci a distribué plusieurs circuits scolaires par appel d'offres. En plus de faire perdre des emplois, elle a imposé un recul des conditions de travail aux employé-es. Encore une fois, on a choisi de pelleter les réductions de budget dans notre cour. Il faut mettre un frein aux restrictions budgétaires qui se font aux dépens des travailleuses et travailleurs de notre secteur. En ce sens et dans le but d'atteindre nos objectifs, les syndicats doivent maintenir la mobilisation de leur troupe pour résister aux pressions que nous subissons de la part des employeurs et des commissions scolaires. Nous ne devons plus servir de bouc émissaire et encaisser sans rien dire.

Nouveau gouvernement

La nouvelle année scolaire s'est amorcée sur une fin de campagne électorale et a porté au pouvoir un gouvernement du Parti Québécois. Bien que nous souhaitions nous rencontrer en réunion sectorielle rapidement en début d'année scolaire, le changement de garde du gouvernement provincial nous a imposé un certain délai. Nous devons donc laisser évoluer le dossier en fonction des événements pour pouvoir livrer les informations les plus à jour possible. Pour cette raison, la réunion du STS s'est tenue à Québec, les 8 et 9 novembre 2012. Le 2 novembre 2012, Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, a rencontré la ministre de l'Éducation, madame Marie Malavoy, en compagnie de Michel Forget, adjoint à l'exécutif de la CSN, Julie Audet, conseillère syndicale au *Service des relations du travail* de la CSN ainsi que Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière à la FEESP. On y a discuté, entre autres, de l'une des recommandations unanimes du *Comité mixte sur le transport scolaire*, à l'effet de mettre sur pied un comité de travail sur l'évaluation de l'emploi de conducteur et conductrice de véhicule scolaire.

Réunion sectorielle de l'automne les 8 et 9 novembre

Parmi les sujets abordés lors de cette rencontre, nous avons fait le bilan de notre dernière ronde de négociation coordonnée dans le but d'orienter et de mieux structurer nos prochaines négociations prévues pour le 30 juin 2013. Nous avons adopté un plan d'action faisant suite à la question de privilège adoptée au 25^e Congrès de la FEESP, qui stipulait :

« Que la FEESP et la CSN fassent pression sur le gouvernement pour qu'il exige des commissions scolaires qu'elles éliminent la clause d'annulation qui s'applique après un nombre "x" de jours de grève ainsi que celle qui oblige les transporteurs à déposer à la commission scolaire une convention collective en vigueur pour la durée du contrat ».

Ces clauses indésirables qui forcent les syndicats à signer des conventions collectives d'une durée égale aux contrats signés entre les commissions scolaires et les transporteurs briment le droit de grève pourtant prévu au *Code du travail*, une injustice flagrante qui doit être abolie.

Un deuxième plan d'action a été mis sur pied reconduisant nos revendications nationales et la prochaine ronde de négociation coordonnée.

Des élections au comité exécutif ont clos la réunion du mois de novembre dernier. Le vice-président sortant Serge Létourneau a annoncé qu'il ne sollicitait pas un nouveau mandat. Le secteur l'a chaleureusement

remercié pour ses nombreuses années d'implication et de militantisme au sein du STS. Serge, encore une fois, merci!

Michel Gauthier du Syndicat national du transport écolier Saguenay-Lac-St-Jean a été élu au poste de vice-président et *Diane Bélanger*, du Syndicat des employé-es du transport Autobus B.R. de Québec, a été élue au poste de secrétaire. D'autres changements ont eu lieu au sein du comité de coordination. Robert Deschambault a remplacé Réjean Bradley à titre de conseiller au SAMVR, de même que Dave Bourque a remplacé Philippe Dufresne, conseiller de la FEESP. Cependant, ce dernier, demeure notre personne ressource au comité d'évaluation.

Toujours dans l'attente d'une réponse positive de la part de la ministre, à la pause du dîner, le 8 novembre, nous avons fait une manifestation éclair au bureau du ministère de l'Éducation à Québec, histoire de lui rappeler nos attentes. Nous tenons à remercier les délégué-es de la FNEEQ, alors en réunion et qui, par solidarité, se sont joints à nous.

Notre détermination a porté ses fruits. Au lendemain de la rencontre du secteur, la CSN recevait une lettre annonçant la création du comité de travail sur l'évaluation de l'emploi de conducteur et conductrice de véhicule scolaire. Il est impératif d'obtenir l'évaluation de notre profession pour qu'enfin, nous ayons un argumentaire solide qui documente la noblesse du travail que nous effectuons. Cette valeur ne sera pas fixée arbitrairement ni négociée à la pièce. Elle sera établie en comparant d'autres emplois à celui que nous faisons chaque jour. Voilà pourquoi il est important de participer à ce comité, et ce, dès les débuts. Non seulement nous y implanterons des bases solides, mais nous contribuerons à l'important travail qui définira enfin la valeur de notre expertise. Philippe Dufresne, conseiller syndical à la FEESP, ainsi qu'un spécialiste dans le domaine, Réjean Fortin, du *Service des relations du travail* - CSN, qui a travaillé entre autres, au dossier de l'équité salariale dans la fonction publique, nous représenteront à ce comité.

Dossiers à suivre

Depuis la rencontre du secteur de novembre dernier, nous avons tenu trois rencontres du comité de coordination et quelques conférences téléphoniques en prévision de la préparation du secteur des 19 et 20 février 2013, où les syndicats ont établi les bases de la prochaine négociation coordonnée, soit celle du 30 juin 2013. Les syndicats doivent maintenant présenter ce protocole à leur assemblée générale pour adoption. Nous devrions nous revoir en réunion sectorielle au début mai.

